



Division

Départementale
Jeunes

de Tir à l'Arc

des YVELINES

Règlement

Applicable à compter du 1^{er} octobre 2025

Présentation

□ La filière par équipe de club :

La composition des équipes est communiquée à l'organisateur, lors de l'inscription par le mandat, et au moins envoyée **10 jours** avant le début de la compétition par le club engagé. Passé ce délai, le club organisateur ne réservera, sur le départ de son choix, que 3 places pour l'équipe en DDJ.

C'est le Comité Départemental qui réglera l'inscription des équipes directement à l'organisateur.

Les ententes de clubs :

Si des clubs ne peuvent pas présenter des équipes de trois ou quatre archers, **deux clubs** voisins ou dans le même « interclubs » pourront s'associer pour la saison. Ils créent donc une « entente » pour engager une équipe dans une ou plusieurs des catégories existantes.

Ils auront à déclarer l'engagement de l'équipe de l'entente avec le formulaire d'inscription spécifique, en annexe du règlement.

Afin de faciliter la création d'entente, les équipes qui souhaiteraient créer une entente sont priées d'envoyer un mail à jeunes@archers78.fr, dans la période d'inscription des équipes, en précisant la catégorie souhaitée et le nombre de jeunes à disposition. Le responsable CDY de la DDJ mettra en contact, les clubs entre eux en fonction des demandes.

Pour le tir par équipe, les archers et « coach » de l'entente pourront porter leur tenue de club avec un signe commun : brassard, casquette, dossard.

Division Départementale Jeunes

U13 / U15 Arc classique U18 / U21 Arc Classique
U18 / U21 Arc à poulies

➤ Objectifs :

a) La Division Départementale Jeunes :

- ♦ Proposer une pratique compétitive par équipe, de trois ou quatre archers, de club ou d'entente adaptée au niveau des archers.
- ♦ Décerner le titre de champion de la Division Départementale des Yvelines pour la saison en :
 - 1) Arc classique pour les U13 / U15 (la mixité est autorisée)
 - 2) Arc classique pour les U18 / U21 (la mixité est autorisée)

➤ Les équipes :

Leur nombre est limité à :

- ♦ En DDJ, trois équipes d'un même club pour une même catégorie, une seule équipe pour une entente

➤ Inscription pour la saison (voir annexes)

- Les tarifs sont spécifiés dans le formulaire d'inscription.
- Elle doit être :
 - ✓ Envoyée au Comité Départemental avant la date indiquée sur le formulaire.
 - ✓ Accompagnée du montant du droit d'inscription.
 - ✓ Aucun paiement ne sera ni accepté ni rendu passé le 30 octobre.
- Pour participer, il n'est pas obligatoire d'avoir une équipe dans chacune des catégories.

➤ Inscriptions aux compétitions

Les clubs communiqueront leurs réservations de places, au moins trois semaines avant la compétition. La feuille de composition de l'équipe sera déposée au greffe avant le départ (fichier Excel).

Les réservations aux quatre étapes sont prioritairement destinées aux équipes inscrites en début de saison auprès du CDY. En fonction des places disponibles, les clubs pourront faire participer leurs jeunes archers hors DDJ, ces concours étant sélectifs.

➤ Déroulement des étapes

En fonction de la capacité de la salle de l'organisateur, si le nombre de cibles ne permet pas à toutes les équipes de participer à la phase finale : il sera défini et appliqué un « cut » sur la base du classement à la suite du tir sélectif.

Le règlement des phases finales de la DDJ tiendra compte du nombre d'équipes inscrites par catégorie. Le comité se réserve la possibilité de modifier ce règlement des phases finales selon l'évolution des règlements fédéraux.

Les classements de la DDJ prennent en compte les résultats des quatre compétitions :

- Etape 1 : Un concours Tir à 18 m Individuel (Le classement se fera sur les 3 meilleurs scores des archers inscrits)
- Etape 2 : Tir sélectif à 18M suivi des Matches par équipes en salle
- Etape 3 : Tir sélectif TAE DI ou DN suivi des matchs par équipes distances Nationales
- Etape 4 : Tir sélectif TAE DI ou DN suivi des matchs par équipes distances Nationales
- Déroulement de la journée de compétition :
 - ✓ Le matin en individuel, un tir sélectif
 - ✓ L'après-midi en équipe une phase finale, **obligatoire**, sous forme de matchs par équipe

- ✓ Les équipes ayant un tour sans adversaires pourront quand même tirer
- ✓ En fonction de la capacité de la salle un « Cut » sera mis en place.
- ✓ Les équipes seront réparties en groupes de 3, 4, 5 ou 6 en fonction du nombre d'inscrits.
- ✓ 1 point de « bonus » sera automatiquement attribué aux équipes faisant partie de la première moitié du classement sélectif.
 - Le classement sera réalisé comme suit pour les équipes en fonction de leur place après les matchs

En arc classique, pour les catégories U13/U15, les blasons utilisés seront de diamètre 60 cm.

Le tri-spot de 60 pourra être utilisé pendant le tir sélectif uniquement pour les U15, sur demande via le formulaire d'inscription.

Pour les catégories U18/U21, pour le tir sélectif les blasons utilisés seront de diamètre 40cm ou tri-spot sur demande via le formulaire d'inscription.

Pour les phases finales : des tri-spot pour toutes les équipes.

Pour l'étape en TAE, en phase finale les équipes tirent à la distance de la catégorie la plus jeune.

Hormis les spécificités citées dans ce document, le règlement fédéral en vigueur le jour des compétitions sera appliqué.

➤ **Départage des équipes**

Pour le classement des équipes après le tir sélectif :

1. sur le meilleur score individuel
2. en cas d'égalité persistante : selon la règle des tirs de barrages.

Pendant la phase finale et en cas d'égalité des :

1. scores à la fin d'un match : on procède à un tir de barrage selon le règlement de la FFTA
2. points après les matchs de poule : les scores des matchs (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage
3. en cas d'égalité de points et de scores après les matchs de poules : le départage se fera selon le classement sélectif des équipes.

Attribution des points

A chaque épreuve les points sont attribués en fonction du tableau suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	20	5 ^{ème}	8	9 ^{ème}	4
2 ^{ème}	17	6 ^{ème}	7	10 ^{ème}	3
3 ^{ème}	13	7 ^{ème}	6	11 ^{ème}	2
4 ^{ème}	10	8 ^{ème}	5	12 ^{ème} et +	1
				Absente	0

➤ **Départage des équipes au classement général**

Le départage se fera sur :

1. Le nombre de premières places obtenues sur les 3 compétitions avec matchs
2. Au plus grand total de points (phases finales) cumulés sur les 3 compétitions

➤ **Trophée de la Division Départementale Jeunes**

Le classement final sera annoncé lors de la dernière épreuve.

Les 3 premières équipes de chacune des catégories se verront remettre leur trophée en fin de saison.